

Nom du projet : O3b. Culture du travail - autodétermination

Pilote du projet : Jessica QUEGUINER

Axe(s) du projet associatif : Axe 2

Equipes mobilisées pour les projets transverses :
 Directions d'établissements, cadres intermédiaires, professionnels de terrain, personnes accompagnées.
 Praeter; PROJETS : S2; S3; S4, S6, O1, O2, O3A, O4

Durée du projet :
 • Date de début : mai 2025
 • Date de fin : 2029

Adéquation avec le PA (*) : 5

Criticité pour la direction pilote (*) : 1

Objectifs du projet :
 1. Faire évoluer les postures et pratiques professionnelles pour encourager l'auto D.
 2. Améliorer la qualité de vie des personnes accompagnées : pouvoir d'agir, choix individuels, participation active, ...
 3. Élaborer/partager des outils pour soutenir l'autodétermination au quotidien.

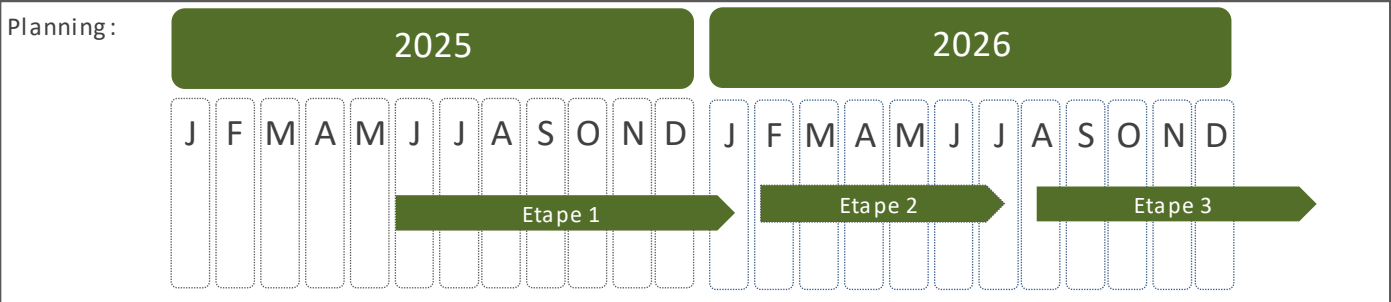
Criticité pour la cellule animation (*) : 1

Niveau de complexité du projet (*) : 3

Avancement du projet (**): 1%

Description des missions/étapes :

- Etablir un état des lieux de l'auto D :
 - Coconstruire les questionnaires avec des professionnels et résidents.
 - Etat des lieux : compétences des professionnels, ce qui est mis en place, besoins et attentes (salariés et résidents).
 - Analyser ces retours avec d'autres groupes projets : O3A. Culture du travail ; O2. Bienveillance ; S4. Formation.
- Mettre en place les premiers groupes de travail :
 - Direction : Définir une vision commune de l'auto D des professionnels ; déploiement de l'auto D des professionnels (avec la présence de professionnels référents).
 - Salariés et résidents : déploiement de l'AUTO D dans le quotidien ; outils et axes de travail nécessaires (peuvent être différents en fonction des établissements).
- Faire vivre le développement de l'auto D :
 - Assurer le suivi des actions mises en place dans les établissements, les difficultés rencontrées.
 - Coconstruire des outils afin de faciliter le pouvoir d'agir des personnes accompagnées (1 à 2 axes de travail par établissement).
 - Intégrer des points Auto D dans la newsletter associative (voir Service communication).
 - 2 fois par an, les parties prenantes se réuniront sur des thématiques spécifiques et afin de faire le point sur l'année écoulée, les actions mises en place avec retour d'expériences, les attentes et besoins à venir. Cela réunira direction, professionnels et résidents



Bénéfices et valeur ajoutée créée pour chacune des parties prenantes / usagers / populations cibles du projet :

- Renforce la participation et l'expression des personnes accompagnées.
- Améliore la qualité des pratiques professionnelles, soutient le changement de posture, et alimente une culture commune autour de l'autodétermination.
- Permet à chacun de mieux comprendre la question de l'auto D, de disposer d'outils concrets pour les traduire au quotidien, et de partager les expériences entre établissements.
- Renforce la cohérence associative, valorise les actions menées, et contribue à la reconnaissance du travail de terrain.

Commentaires libres :